

PROFESSIONNELS

ARTISANS - AGRICULTEURS
COMMERÇANTS - ENTREPRENEURS
PROFESSIONS LIBÉRALES

EXTRAIT DES TARIFS au 1^{er} mars 2018

CONDITIONS APPLIQUÉES
AUX OPÉRATIONS BANCAIRES

Vous trouverez dans ce dépliant les principaux tarifs des produits et services liés à la Convention de compte des professionnels qui seront applicables au 1^{er} mars 2018.

De nombreuses commissions de cette brochure sont exonérées de TVA. Cependant, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit. Dans ce cas, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération s'ajoute au montant des commissions exprimées HT.

Les avantages liés à JAZZ Pro sont signalés comme suit :

■ Service inclus dans la cotisation JAZZ Pro.



■ **-25 %** Une réduction de - 25 % est appliquée sur le prix indiqué dès l'adhésion pour les nouveaux contrats. Pour les contrats en cours, à l'exclusion de Progécarte Sans Contact, la réduction est appliquée à la prochaine cotisation.

② Opérations qui peuvent être réalisées à moindre coût sur Internet.

min. : minimum - max. : maximum

VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

L'ouverture et la vie du compte

- Ouverture d'un compte avec remise de la Convention de compte
- Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire International (RIB-BIC/IBAN)
- Transfert de compte dans une autre agence Société Générale
- Enregistrement d'un changement d'adresse
- Clôture de compte

GRATUIT
GRATUIT
GRATUIT
GRATUIT
GRATUIT

Les relevés de compte

- Mensuels
- Par quinzaine *par mois*
- Hebdomadaires *par mois*
- Journaliers *par mois*
- Relevé d'intérêts papier *par relevé*
- Courrier conservé à l'agence *par compte et par mois*

GRATUIT
4,00
6,00
33,00
16,00
11,00

La tenue de compte

- Commission d'ouverture de dossier administratif et d'actualisation de la situation client *par an* ■ 145,00
- Frais fixes de tenue de compte
 - Compte en euro *min. par mois* ■ 25,50
 - Compte en devises *min. par mois* 32,00
- Frais de tenue de compte inactif *par an* 30,00
- Commission de mouvement (sur le montant des opérations au débit du compte) Comptes en euro et en devises *jusqu'à* ■ 2 %⁽¹⁾
(min. 7,00 par mois)

2 %⁽¹⁾
(min. 7,00 par mois)

Les services en agence

- La recherche de documents (soumis à la TVA)
 - Relevés *par relevé* 16,00
 - Autres documents
 - Moins d'un an
 - Plus d'un an et recherche complexe 17,00
- Location de coffre-fort (soumis à la TVA) *par an, à partir de* 35,00
- Demande de renseignements spéciaux⁽²⁾ (soumis à la TVA) min. 95,83

Tarifs en €
16,00
17,00
35,00
95,83
min. 186,00

Les incidents de fonctionnement nécessitant un traitement particulier

- Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...) nécessitant un traitement particulier.
 - Par opération et dans le cadre de la signature d'une Convention de Trésorerie Courante
 - Par opération, hors Convention de Trésorerie Courante
- Paiement d'un chèque sur compte d'un titulaire interdit bancaire
- Ouverture d'un dossier pour traitement d'un avis à tiers détenteur, d'une saisie reçue (soumis à la TVA)
- Ouverture d'un dossier pour traitement d'une opposition administrative (soumis à la TVA)

min. 9,60
15,00
31,00
122,00
10 % du montant du (plafond de 122,00)

VOS SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (soumis à la TVA)

La consultation et la gestion de vos comptes

- Progéliance Net
 - Abonnement mensuel (services Internet et mobile) ■ 21,00
 - Abonnement mensuel aux options
 - Virement international GRATUIT
 - Suivi/signature des télétransmissions 7,10
 - Saisie de remises de LCR/BOR 7,10
 - Saisie de remises de prélèvements SEPA 7,10
 - Téléchargement aux formats interbancaires (relevés 120, remises d'ordres 160 et iso 20022) 7,10
 - Remise d'ordres de virements, d'avis de prélèvement SEPA et de LCR/BOR
 - Transfert de relevés de compte (au-delà de 50/mois : 0,35 € l'enregistrement)
 - Relevé d'intérêts électronique *par relevé* 4,00
- Sogestel (protocole EBICS T) ou Sogestel TS (protocole EBICS TS) (soumis à la TVA)
 - Option remises Service de télétransmission d'ordres de paiement et d'encaissement (virements SEPA, prélèvements SEPA, LCR/BOR...)
 - Sogestel *par mois* 57,00
 - Sogestel TS *par mois* 52,00

(1) À partir de 0,6 %.

(2) Cette commission, déterminée selon l'importance de la demande, s'applique aux demandes de renseignements reçues des sociétés chargées de la comptabilité des entreprises. Les renseignements sont communiqués après accord préalable

- Service Client : **3933** Service 0,30 €/min
+ prix appel
- Des conseillers vous répondent de 8 h à 22 h en semaine et jusqu'à 20 h le samedi.
24 h/24, consultation de vos comptes et urgences.
Depuis l'étranger + 33 (0) 1 76 77 3933. Tarif au 01/12/2017.
- Demande de relevé par fax *par page transmise* **0,70**
- Alertes par SMS : Messalia Pro *par mois* **5,30** -25%

VOS ENCAISSEMENTS ET VOS RÈGLEMENTS

Les cartes

Encaissements en face-à-face

- Mise en place d'un contrat d'encaissement de proximité **GRATUIT**
- Progécarte Sans Contact⁽¹⁾ (offre de location d'un TPE avec services associés soumis à la TVA) **-25%** Nous consulter
- Commissions monétiques
- Forfait initial (réservé au client dont le montant d'encaissement par carte ne dépasse pas 12 000 € par an) *par mois* **5,00**
 - À la transaction **Étude personnalisée**
- Solution d'Encaissement Mobile : Terminal d'Encaissement Mobile associé à une application d'Encaissement installée sur un Smartphone ou une tablette compatible
- Achat d'un Terminal d'Encaissement Mobile⁽¹⁾ (soumis à la TVA) **95,00**
 - Abonnement au service (soumis à la TVA) *par mois par Terminal* **9,90**
 - Commissions monétiques **Étude personnalisée**

Encaissements sur Internet

- Sogecommerce : solution d'encaissement sécurisé sur Internet
- Frais de raccordement à l'ouverture (soumis à la TVA) **300,00**
 - Abonnement au service (soumis à la TVA) *par mois* **31,00**
 - Commissions monétiques **Étude personnalisée**
- Acceptation des paiements via Paylib⁽²⁾ (portefeuille électronique) **GRATUIT**
- Contrat flux Internet
- Abonnement au service (soumis à la TVA) *par mois* **19,00**
 - Commissions monétiques **Étude personnalisée**

Encaissements de factures par correspondance

- Sogefactures : solution d'encaissement de factures par carte bancaire à distance (par Internet et/ou par téléphone)
- Frais de raccordement à l'ouverture pour la solution Internet **GRATUIT**
 - Frais de raccordement à l'ouverture pour la solution téléphonique (soumis à la TVA) **300,00**
 - Abonnement au service (soumis à la TVA) *par mois* **21,00**
 - Commissions monétiques **Étude personnalisée**
- Acceptation des paiements via Paylib⁽²⁾ (portefeuille électronique) **GRATUIT**

- (1) Contrat conclu avec un constructeur/distributeur de Terminaux de Paiement Électronique (TPE)/d'encaissement partenaire de Société Générale (Verifone, Ingenico ou Worldline).
- (2) Service de paiement intégré aux offres Sogecommerce et Sogefactures permettant aux acheteurs d'effectuer un paiement en ligne par carte bancaire sans en saisir les données.

Tarifs en €

Relevé d'encaissement par carte

- Relevé mensuel d'encaissement par carte **GRATUIT**

Cotisations annuelles Cartes Business

- Carte CB Visa Gold Business (débit immédiat ou différé) **-25%** **139,00**
- Carte CB Visa Business (débit immédiat ou différé) **-25%** **52,00**
- Carte CB V PAY Business⁽³⁾ (débit immédiat) **40,00**
- (carte acceptée en Europe dans les pays de la zone SEPA ainsi qu'en Andorre, en Turquie, à Gibraltar, au Groënland, en Israël et au Vatican)

Paiements par Carte Business

- En zone euro **GRATUIT**
- Hors zone euro⁽⁴⁾ *par paiement* **1,00**
- + une commission sur le montant payé **2,70 %**

Retraits d'espèces par Carte Business en zone euro (service optionnel)

- Aux distributeurs automatiques de billets du Groupe Société Générale⁽⁵⁾ **GRATUIT**
- Au guichet d'un établissement bancaire autre que Groupe Société Générale⁽⁵⁾ *par retrait* **3,00**
- Aux distributeurs automatiques de billets d'autres établissements bancaires selon les conditions décrites ci-après *par retrait*
- Carte CB V PAY Business *dès le 1^{er} retrait* **1,00**
 - Carte CB Visa Business *au-delà du forfait ci-après* **1,00**

Forfait mensuel de retraits gratuits	avec JAZZ Pro	sans JAZZ Pro
- Carte CB Visa Business	illimité	4
- Carte CB Visa Gold Business	illimité	illimité

Retraits d'espèces par Carte Business hors zone euro (service optionnel)

- Retraits d'espèces hors zone euro⁽⁴⁾ *par retrait* **3,00**
- + une commission sur le montant retiré **2,70 %**

Options des cartes Business

- Option carte Collection Business class *par an* **122,00**
- (disponible uniquement sur la Carte CB Visa Gold Business)
- Service e-Carte Bleue **-25%** *par an* **12,00**
- Numéro de carte bancaire virtuelle à usage unique
- Blocage de la carte
- Suite à perte, vol ou utilisation frauduleuse (frais de refabrication inclus) **25%** *par opération* **16,00**

Les virements

Virements SEPA reçus

Virements en euro, entre pays de la zone SEPA (Espace Économique Européen, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernessey, Ile de Man).

- Traitement du virement **GRATUIT**

- (3) Carte à autorisation systématique (hors certains péages d'autoroute et de parkings en France. La carte permet aussi d'effectuer jusqu'à 5 transactions consécutives d'un montant cumulé de 100 € sur les péages fonctionnant à puce et lorsque le terminal de paiement d'un commerçant ne peut se connecter au serveur d'autorisation) et à débit immédiat.
- (4) Les retraits et paiements effectués en devises sont convertis par Visa aux conditions de change de cette dernière au jour de réception de l'opération.
- (5) Société Générale et Crédit du Nord.

Virements SEPA émis

■ Saisie en ligne (sur Internet et mobile) ⁽¹⁾		
■ Téléchargement ou télétransmission		
- Virement ordinaire	par virement émis	0,21
- Virement accéléré	par virement émis	0,60
■ Par votre agence		
- Entre comptes Société Générale France d'un même titulaire		GRATUIT
- Autres cas, traitement du virement		
• Virement ordinaire	@	10,50
• Virement urgent		15,20

Virements SEPA permanents (Virements SEPA automatiques et réguliers)

■ Par Internet (Progéliance Net) ⁽¹⁾		GRATUIT
■ En agence		
- Entre comptes Société Générale France d'un même titulaire		GRATUIT
- Autres cas	@	1,50
■ Rejet de virement permanent pour insuffisance de provision		
- Pour un virement < à 20 €		GRATUIT
- Pour un virement ≥ à 20 € à destination d'un compte Société Générale		GRATUIT
- Pour un virement ≥ à 20 € à destination d'une autre banque		20,00

Virements à l'international⁽²⁾

■ Virement international reçu		19,00
■ Virement international émis		
- Autres virements en agence ⁽³⁾	@	1,00 ‰ (min. 20,00 max. 80,00)
• Urgent		1,10 ‰ (min. 22,00 max. 90,00)

Commissions spécifiques

■ BIC (le cas échéant)/IBAN ou coordonnées bancaires absents ou incorrects		18,00
■ Option « Net de frais pour le bénéficiaire ⁽⁴⁾ »		22,00
■ Édition d'avis d'opération	par avis	4,50

Les prélèvements SEPA

Encaissements

■ Par prélèvement SEPA		
Prélèvements en euro, entre pays de la zone SEPA (Espace Économique Européen, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man).		
- Internet ou télétransmission		
• Abonnement au service et à l'option (Progéliance Net)		
• Par prélèvement SEPA		0,46
• Par prélèvement SEPA B2B		0,65

Tarifs en €

GRATUIT

0,21

0,60

GRATUIT

10,50

15,20

GRATUIT

GRATUIT

1,50

GRATUIT

GRATUIT

20,00

19,00

1,00 ‰
(min. 20,00
max. 80,00)

1,10 ‰
(min. 22,00
max. 90,00)

18,00

22,00

4,50

Voir rubrique
« Vos services de
banque à distance »

- Papier
 - Par remise de prélèvement SEPA (y compris B2B*)
 - Par prélèvement SEPA (y compris B2B*)

■ Représentation automatique des impayés		
- Abonnement	par mois	20,00
- Par prélèvement SEPA (core ou B2B) représenté		0,65
■ Impayé		17,50
■ Demande d'attribution d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS)		35,00

Règlements

■ Par prélèvement SEPA (y compris B2B)		GRATUIT
■ Opposition sur un prélèvement SEPA ou SEPA B2B	par demande	14,00
■ Révocation d'un mandat de prélèvement SEPA ou SEPA B2B		
	par demande	14,00
■ Mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA B2B ⁽⁵⁾		10,50
■ Rejet d'un prélèvement SEPA pour insuffisance de provision		100 % du montant rejeté (plafond de 20,00)
■ Liste de Mandats Autorisés		
- Mise en place (par compte)		20,00
- Mise à jour (par mandat ajouté ou supprimé)		5,00

Les chèques

■ Encaissements		
- Remise de chèques		GRATUIT
- Bordereaux de remise de chèques personnalisés		GRATUIT
- Chèques revenus impayés		
• Impayés pour provision insuffisante		GRATUIT
• Impayés pour autres motifs	par impayé	18,50
- Service de représentation automatique des chèques impayés	par mois	2,60
■ Paiements		
- Remise d'un chéquier à votre agence et renouvellement automatique		GRATUIT
- Envoi de chéquier à votre adresse professionnelle	par envoi	2,60
+ frais postaux d'envoi en recommandé		
- Paiement chèques		GRATUIT
- Émission de chèque de banque	par chèque émis	15,00
Dans la limite de 3 par an		
- Opposition sur chèque	par lettre d'opposition	15,00
- Lettre d'information préalable pour chèque sans provision (lettre émise avant le rejet d'un chèque sans provision entraînant l'interdiction d'émettre des chèques)	par lettre d'information	15,80
■ Forfait de rejet pour un chèque sans provision		
- Pour un chèque ≤ à 50 €		30,00
- Pour un chèque > 50 €		50,00

Les sommes perçues par Société Générale à l'occasion du rejet d'un chèque, pour défaut ou insuffisance de provision, comprennent l'ensemble des frais bancaires facturés au titulaire du compte, quelles que soient la dénomination ou la justification de ces sommes.

Les frais postaux d'envoi en recommandé avec AR de la lettre d'injonction sont en sus.

*Cumul des frais par remise et par prélèvement SEPA.

(5) À l'exception des mandats en faveur de la DGGDI, DGFIP et de l'URSSAF.

Les effets de commerce

Lettres de Change Relevé (LCR) et Billets à Ordre Relevé (BOR)

Encaissements des effets de commerce

■ Remises

- Internet ou télétransmission		
• Abonnement mensuel		
		Voir rubrique «Vos services de banque à distance»
• Par remise**		4,35
• Par effet**		0,57
- Papier		
• Par remise**	@>	19,40
• Par effet**	@>	5,70
■ Réclamation, prorogation d'effet ou changement de domiciliation	par effet	19,50
■ Effet impayé		
- Impayé (reçu) - effet remis à l'encaissement ou à l'escompte (hors récupération des frais de protêt ⁽¹⁾ éventuels)	par impayé	20,00

Règlements des effets de commerce

■ Relevé de LCR/BOR à payer envoyé par Société Générale		
- Par Internet et mobile ⁽²⁾		GRATUIT
- Par courrier	par relevé mis sous pli	10,00
■ Bon à payer de LCR/BOR domiciliés fourni par le client		
- Par Internet et mobile ⁽²⁾		GRATUIT
- En vertu d'une Convention d'Instruction Permanente (CIP)		GRATUIT
- Au moyen de l'imprimé agence, par relevé payé en totalité ou partiellement	@>	10,00

VOTRE OFFRE GROUPÉE DE PRODUITS ET SERVICES

■ JAZZ Pro (soumis partiellement à la TVA)	par mois	36,90
- 20 % de réduction pour les adhérents détenant également JAZZ à titre privé soit	par mois	29,52

VOS OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

■ Commission de change		
- Jusqu'à 75 000 € (ou contre-valeur)		0,5 % avec un min. de 18,00
- Au-delà de 75 000 € (ou contre-valeur)		0,25 % avec un min. de 18,00
■ Frais SWIFT		10,00

**Cumul des frais par remise et par effet.

(1) Acte dressé par huissier ou notaire constatant le défaut de paiement d'un effet de commerce (ou le refus d'acceptation) ou d'un chèque.

(2) Hors frais d'abonnement à Progiéance Net.

VOS FINANCEMENTS PROFESSIONNELS

Le financement du cycle d'exploitation

■ Découvert			
- Frais d'étude - Convention de Trésorerie Courante	par an		1 % du montant du crédit avec un min. de 43,00 et un max. de 130,00
Crédit à durée indéterminée permettant de faire face aux décalages occasionnels de trésorerie.			
- Taux contractuel sur découvert			Étude personnalisée 0,06%
- Commission sur le plus fort découvert	par mois, à partir de		Étude personnalisée
■ Affacturage CGA (financement récurrent ou ponctuel du poste client)			Étude personnalisée

Le crédit d'investissement

■ Prêt moyen et long terme			
- Frais de traitement et d'étude du dossier			1 % du montant du crédit avec un min. de 135,00
(en fonction de la complexité du dossier)			
- Avenant au prêt			1 % du capital restant dû avec un min. de 135,00
(frais d'étude et de traitement)			
- Frais de modularité ⁽³⁾			90,00
■ Crédit-bail Mobilier Sogelease (soumis à la TVA) ⁽⁴⁾			
- Frais de traitement et d'étude du dossier			1 % du montant du crédit avec un min. de 135,00
(en fonction de la complexité du dossier)			
- Frais de publication au greffe			28,00
■ Location avec Option d'Achat (LOA) Tempo ⁽⁵⁾			Étude personnalisée
■ Location Longue Durée (LLD) Tempo ⁽⁵⁾			Étude personnalisée

(3) Sous réserve du respect des conditions prévues au contrat.

(4) Tout matériel, dont matériel de transport de marchandises ou de passagers > 3,5 T.

(5) Véhicules de tourisme à usage professionnel, de direction et commerciaux (3 portes) et utilitaires ≤ 3,5 T.

Les cautions

- Émises par la banque
 - Commission d'engagement Étude personnalisée
 - Frais d'établissement de l'acte
 - Caution usuelle par acte **53,00**
 - Caution nécessitant un acte spécial par acte **125,00**
 - Avenant (modification de l'acte d'origine) par acte **50,00**
- Reçues par la banque
 - Information annuelle des cautions par lettre **52,00**
Article 15L. 313-22 du Code Monétaire et Financier.

VOTRE PROTECTION

- Génépro⁽¹⁾ Étude personnalisée
- La Complémentaire Santé Société Générale⁽¹⁾ Étude personnalisée
- Quiétis Pro⁽¹⁾ par an **-25 %** **59,00**
Offre d'assurances perte ou vol des moyens de paiement couvrant également le vol et bris du téléphone mobile, vol d'espèces, clefs et papiers professionnels

LA PROTECTION DE VOTRE AFFAIRE

- Généclé⁽¹⁾ Étude personnalisée
- La Protection Juridique des Pros⁽¹⁾ Étude personnalisée
- La Multirisque des Pros et Télésurveillance⁽¹⁾ Étude personnalisée

LA PROTECTION DE VOS SALARIÉS

- Complémentaire Santé collective⁽¹⁾ Étude personnalisée
- Depuis le 1^{er} Janvier 2016, en tant qu'employeur, vous devez :
- couvrir l'ensemble de vos salariés
 - proposer au moins le panier de soins minimum
 - financer au moins 50 % de la cotisation globale

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE À VOTRE ÉCOUTE

Société Générale a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent parfois survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition. En cas de problème ou d'insatisfaction, rapprochez-vous de votre Conseiller de clientèle ou du Directeur de votre agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée, vous pouvez faire appel au Service Relations Clientèle.

-  **Par courrier** Société Générale - Service Relations Clientèle
BDDF/SEG/SAT/SRC
75886 Paris cedex 18
-  **Par téléphone** 01 42 14 31 69 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30
-  **Par fax** 01 42 14 55 48
-  **Par e-mail** relations.clientele@socgen.com

Société Générale s'engage à accuser réception de votre demande sous 2 jours et à vous apporter une réponse sous 10 jours ouvrés, sauf cas exceptionnels.

EN DERNIER RECOURS, LE MÉDIATEUR

Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une Charte de la Médiation, disponible sur le site professionnels.societegenerale.fr, qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention. Vous pouvez saisir le Médiateur en transmettant votre demande :

-  **Par courrier** Le Médiateur auprès de Société Générale
17 cours Valmy
92987 Paris La Défense cedex 7
-  **Par voie électronique** mediateur.societegenerale.fr

Le Médiateur vous répondra directement dans un délai de 90 jours à compter de la notification de sa prise en charge de votre dossier, en vous faisant connaître sa position fondée sur l'équité au vu des faits et arguments des uns et des autres. Les parties sont libres d'accepter ou de refuser la proposition du Médiateur. Vous disposez d'un délai d'un mois suivant la date d'envoi de la proposition pour signifier au Médiateur votre décision d'accepter ou de refuser celle-ci.

(1) Ces contrats d'assurance sont présentés par Société Générale en sa qualité d'intermédiaire en assurance, immatriculation ORIAS n° 07 022 493.



0321

À VOS CÔTÉS

pour vous informer



CONTACTEZ

votre Conseiller en agence



CONNECTEZ-VOUS

professionnels.societegenerale.fr



APPELEZ

3955

Service gratuit
+ prix appel

et dites « **PRO** »

3955 : des conseillers vous répondent de 8 h à 22 h en semaine et jusqu'à 20 h le samedi.
Depuis l'étranger +33 (0) 8 10 01 3955. Tarif au 01/12/2017.



**SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Banque & Assurances

Société Générale - BDDF/DCM/MCO - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18
SA au capital de 1 009 641 917,50 EUR - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social :
29, bd Haussmann 75009 Paris - Intermédiaire en assurances, dûment enregistré à
l'ORIAS sous le n° 07 022 493 - SG - 12/2017



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Société Générale, membre fondateur d'Ecofolio, participe au
recyclage du papier et a conçu ce document dans le souci d'une
incidence min.male sur l'environnement.